BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3610

42 – LOIRE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-ETIENNE

Jugement d'ouverture

Date : 31 juillet 2024.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
442 069 688 RCS Saint Etienne.
LOGIC.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Sigle : LOGIC.
Activité : le conseil, l'audit, la formation et toutes les activités liées aux domaines de sciences de gestion (organisation, stratégie, management, entrepreneuriat), de la sécurité et tout autre domaine entrant dans les compétences acquises ou futures des associés ou des employés de la société; la prestation de services pour la réalisation des activités de construction et,ou de maintenance des réseaux de courant faible et particulièrement des réseaux télécoms et de données filaires et mobiles, tout support et toute technologie existant ou à venir. l'activité de formation en apprentissage dans les métiers des télécoms & réseaux, en tant que centre de formation d'apprentis (cfa).
Adresse : 47-49, rue Gutenberg, 42100 Saint-Étienne.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 juillet 2024, désignant administrateur Selarl Bcm Prise en la Personne de Me Alain Niogret 1 boulevard Pierre-Antoine et Jean-Michel Dalgabio 42000 Saint-Étienne, avec les pouvoirs : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire Selarl Mj Synergie - Mandataires Judiciaires en la Personne de Maître Fabrice Chretien le century 8 rue Blanqui 42026 Saint-Étienne CEDEX 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication.